



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Salles de spectacles : Paris

Question écrite n° 9102

Texte de la question

M Bernard Pons appelle l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur l'inquietude manifestee par les personnels participant a la reprise d'Atys de Lully, salle Favart, qui a debute le 17 janvier et s'est terminee le 1er fevrier. Les interesses s'interrogent sur l'absence de signature d'une convention entre les divers participants de cette production et l'etablissement. Ils precisent que « la direction musicale, le metteur en scene, les choregraphes, les solistes, les choristes, les danseurs, les musiciens qui preparent ce spectacle depuis la mi-decembre 1988, n'ont pas le moindre contrat ». Quant aux techniciens et aux personnels de la salle Favart, ils declarent qu'ils « ignorent tout de leur avenir » et rappellent que les representations parisiennes d'Atys conditionnent la prochaine tournee a New York. Lors de la discussion de son budget, au cours de la 2e seance du 4 novembre 1988 a l'Assemblee nationale, il avait declare que, s'il n'etait pas question de fermer la salle Favart, il ne s'agissait pas « d'y faire n'importe quoi », ajoutant « laissons a M Berge le temps de reflechir. Avant Noel les decisions seront prises, peut-etre plus tot que vous ne l'imaginez ». Il ne semble pas que les decisions annoncees aient ete prises. M Berge, president du conseil d'administration des Theatres de l'opera de Paris (opera Bastille, Palais Garnier, salle Favart) n'a toujours pas annonce son projet. C'est pourquoi il lui demande quel est le montant des subventions accordees a la salle Favart et la fonction qu'il entend desormais lui confier.

Texte de la réponse

Reponse. - Les contrats des personnels participant a la production d'Atys de Lully, salle Favart, etaient tous signes le jour de la premiere representation de cette reprise. L'information dont fait etat l'honorable parlementaire, si elle a ete largement diffusee dans le milieu lyrique, n'en est pas moins erronee. D'autre part, la designation, par le conseil d'administration de l'Association des theatres de l'Opera de Paris, de M Dominique Meyer comme directeur general des theatres de l'Opera de Paris et de M Rene Gonzales comme directeur de l'Opera de la Bastille permettra d'associer prochainement les personnels et les techniciens du Theatre national de l'Opera de Paris a la reorganisation des scenes lyriques et choregraphiques de l'Etat a Paris. La salle Favart n'ayant pas d'autonomie juridique et financiere au sein du Theatre national de l'Opera de Paris ne dispose pas de ce fait d'une subvention propre. Au debut de l'annee 1989, outre la reprise d'Atys, une production de Platee de Rameau y a ete representee. La salle Favart sera ensuite fermee jusqu'au mois de septembre pour des travaux importants (creation d'un monte-orchestre, amelioration des conditions acoustiques, travaux d'hygiene et de securite) qui sont necessaires a la poursuite d'une exploitation musicale de ce lieu. Les conditions de cette exploitation seront precisees dans le cadre de la reflexion en cours sur un equilibre de programmation entre les diverses scenes parisiennes (Palais Garnier, Opera de la Bastille, Theatre des Champs-Elysees et Theatre musical de Paris - Chatelet).

Données clés

Auteur : [M. Pons Bernard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9102

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 1989, page 570